L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Notre Devise: "JE CRAINS DIEU, CHER ABNER, ET N'AI POINT D'AUTRE CRAINTE" - Racine

VOL. XV — NO 3 | Sudbury, Ont. le 28 juin, 1956. | le numéro: 5 sous

Un mineur tué par l'explosion d'une capsule

Un employé des mines Consolidated Sudbury Basin, Jean-Baptiste Robitaille, 55 ans, 122 rue Harrington, Chelmsford, est mort en route pour l'hôpital St-Joseph deux heures après une explosion survenue dans un entrepôt de capsules où il travaillait, au puits no 4, sur la rive sud du lac Vermilion, à 11 milles au sud-ouest de Chelmsford.

Très peu de détails nous sont parvenus, mais l'on sait que Robitaille fut trouvé gisant dans une mare de sang par P. Cryderman un vendeur qui avertit aussitôt le contremaître, Daniel Kennelly. La victime avait un trou dans la tête. J. C. Kirkland, gérant des mines Sudbury Basin, a dit qu'une enquête avait été commencée par H. F. Davis, inspecteur des mines. La sûreté provinciale poursuit également une enquête.

Robitaille reçut ses blessures dans l'entrepôt à capsules, à moins de 50 verges de la cuisine du camp minier où plusieurs hommes ont travaillé toute l'après-midi. Aucun d'eux ne dit avoir entendu une explosion. Cependant l'on croit que Robitaille ne fut trouvé qu'une heure après. Il travaillait seul dans l'entrepôt, comme cela se fait dans la plupart des mines. Son travail consistait à placer une capsule sur un bout de cordeau et à la ganfrer au moyen d'une machine.

Kirkland a dit que la machine ne portait aucun signe qui pût indiquer que l'explosion eut lieu pendant que Robitaille s'en servait. Toutefois, ajouta-t-il cela sera vérifié que lorsque l'on aura fini l'enquête.

Le mourant a dû être transporté une distance de deux milles sur un chemin très raboteux, et traverser un lac sur un pont flottant. Ensuite il y eut 5 milles de chemin en gravelle jusqu'à la route pavée et un autre 16 milles jusqu'à l'hôpital.

Quand l'ambulance est arrivé au camp vers 5 heures de l'après-midi, le docteur R. J. McCendie trouva Roitaille mort. Bien que sans connaissance, il remuait encore les bras lorsqu'il fut mis dans l'ambulance.

Né à Montcerf, Québec, il épousa en 1926 Laurence Fournel, qui lui survit. Lui survivent également 6 fils, Jean-Paul, Gilles et Réal de Chelmsford, Hector de Buckingham, Qué. et 3 filles, Pauline et Mme Louisette Picotte, de Rouyn, et une soeur religieuse, Marie-Blanche de Castille, de Cadillac, Qué.

M. et Mme Robitaille sont demeurés à Rouyn pendant 12 ans avant de venir dans la région de Sudbury. Il était employé à la mine du lac Vermilion depuis ses débuts en 1952.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Coup D'oeil de Passant

"Le succès, l'efficacité, le bon nom, le prestige et les progrès d'une entreprise, a dit un économiste anglais, dépendant, en dernière analyse, non pas de la magnificence de son immeuble ou de la splendeur de ses bureaux, mais de l'état d'esprit des êtres humains qui y travaillent et dont l'existence dépend de son succès.

★ — ★

La Société médicale...

... conseille aux jerdiniers amateurs, ...

... de 40 ans et plus, de se ménager un peu...

"Votre objectif, suggère-t-elle, doit être de cultiver des fleurs et non de creuser votre fosse;...

"... le résultat devrait donc être un été agréable au milieu de vos fleurs et non une éternité de repis prématuré." — N'est-ce pas que voilà un sage conseil?

★ — ★

Dimitri Shepitov, le successeur de Molotov, est, selon ce qu'on rapporte, un serviteur parfait du parti, un communiste de bonne obédience et un suiveur agile de la politique changeante du Kremlin...

On lui doit cette déclaration publiée dans la Pravda: "Ainsi que la nuit succède au jour, il est tout aussi inévitable que le système capitaliste sera remplacé par le système socialiste."

★ ★

On sait que le chef rouge de la Pologne, Boleslav Bierut, est mort à Moscou, alors qu'il assistait au récent congrès du parti communiste. Personne n'ignore encore que Bierut était le prototype polonais de Josef Staline et que c'est au cours du dit congrès que Khrushchev devait dénoncé l'ex-idole soviétique...

Par contre, la Pravda a affirmé que la mort soudaine de Bierut était due à des causes naturelles. S'il en fut ainsi, on peut dire que le destin n'a pas perdu de temps pour se conformer à la nouvelle politique communiste!

★ — ★

Il y a encore des gens pour croire qu'il existe une différence entre produire pour fins d'utilisation et produire pour fins de profit. Pourtant, quel est l'homme d'affaires qui pourrait un instant se croire capable de réaliser un profit avec un produit qui n'a pas de marché?

Parachèvement de l'église St-Jean de Brébeuf à Sudbury

Les travaux en vue du parachèvement de l'église St-Jean-de-Brébeuf, la plus grande église catholique de l'Ontario septentrional, doivent commencer cette semaine. Leur coût aproximatif s'élève à $350,000.

Le R. P. J.-H. Coallier, curé et fondateur de la paroisse, a déclaré que les travacx avaient été confiés à la firme Anthony Fassel, de Toronto.

L'église qui sera terminée avant dix mois, a été dessinés d'après une ancienne église de style gothique de la Côte des Neiges à Montréal. Elle est faite de pierre calcaire provenant de la région de Québec.

La paroisse où s'élève cette église est de langue française. Elle a été fondée, en 1930, et elle constitue la plus grande paroisse de Sudbury, groupant plus de 1,200 familles.

Cette église sera la première ac Canada à être mise sous le patronage de Saint-Jean-de-Brébeuf, l'un des Saints Martyrs canadiens.

PHOTO L'AMI DU PEUPLE

Les aviseurs présents à leur soirée annuelle préparée par les membres du Centre des Jeunes de Sudbury, dimanche le 17 juin. De gauche à droite assis Mme A. Côté, Mme H. Lacelle, Mme R. Legault, Rév. A. Regimbal s.j. Debout de gauche à droite Jacques Groulx, M. R. Legault, M. Paul Beaudry, M. Aimé Côté.

Les loisirs du Pape

(Central Press Canadian)

Sa Sainteté le Papé Pie XII est de santé délicate, et ses médecins limitent de plus en plus ses audiences. Mais il est loin de rester inactif dans ses moments de loisir. Le voici dans sa bibliothèque du Vatican, où des écrivains et éditeurs du monde entier lui envoient des ouvrages.

Terrain de stationnement

Le président de la compagnie McLeod Sudbury Hotel, J. Walter Tate, vient d'annoncer qu'un terrain de stationnement privé sera aménagé vers la mi-juillet sur le terrain de la compagnie, situé entre Loblaws et l'hôtel de ville, sur la rue Cedar.

Le terrain avait été acheté il y a quelques années en vue d'y construire un hôtel. Mais l'état du sol en aurait rendu la construction trop dispendieuse.

Tate a dit qu'il aménagerait un terrain de stationnement capable de loger entre 75 et 200 automobiles. Il ajouta qu'on construirait un édifice sur le terrain dans quelques années si les affaires étaient très bonnes.

Le comité de stationnement municipal encourage fortement la création de terrains de stationnement privé. La ville créerera des terrains là où on ne peut pas en avoir de privés.

A l'heure actuelle, il y a quelques terrains qui fonctionnent en collaboration avec certains hôtels de la ville. Le terrain proposé est le premier terrain privé qui soit considérable.

La Reine viendrait au Canada mais ne visiterait pas le pays

Le premier ministre Louis Saint-Laurent a déclaré, au cours d'une entrevue accordée à des journalistes, que la reine Elizabeth viendra tout probablement inaugurer la voie maritime du Saint-Laurent en 1959, mais qu'elle s'en retournera en Grande-Bretagne sans visiter tout le Canada.

On annonçait en effet, que le premier ministre, actuellement à Londres pour assister à la conférence des premiers ministres, s'est rendu au palais de Buckingham pour inviter la reine à visiter le Canada en 1959, lors de l'inauguration officielle de la canalisation du Saint-Laurent. Le Canada veut faire de l'ouverture une grande fête; il est aussi probable que le président des Etats-Unis y sera invité.

Jeune homme blessé dans un carnaval

Un jeune homme d'Espanola est à l'hôpital aujourd'hui à la suite de graves blessures aux hanches et aux jambes, subies lorsqu'une machine à tours, genre "pieuvre" d'un carnaval ambulant, a fait défaut et est tombée à terre. Il s'agit de Allan Williamson, 17 ans, fils de M. et Mme Russell Williamson. Lors de l'accident, le jeune homme était assis seul dans un siège. Les directeurs du carnaval démantibulèrent la machine en question après l'accident.

Funérailles de Mme Agnès Brunet

Une messe de Requiem fut chantée dans l'église St David à Noëlville pour Mme Agnès Brunet décédée à sa demeure, à l'âge de 84 ans où elle demeurait avec son fils Aurèles Brunet.

Le Rév. P. J.M. Leclair officiait avec le Rév. P. Bouthiller et Rév. P. Vincent, Missionnaires Monfortains comme diacre et sous-diacre.
La maison Co-opérative funéraire de Sudbury était en charge des funérailles.

M. l'abbé Fernand Forest, récitait les dernières oraisons au cimetière.

Les porteurs étaient les six petits fils de la défunte. Ils étaient Marcel Brunet, Alexandre Lefèbvre, Fernand Brunet, Aimé Brunet, Ovide Lefèbvre et Hervé Wissell. La défunte, née Agnès Chevrier, naquit à l'Orignal en 1862. En 1884 elle épousa Maxime Brunet, décédé à Noëlville il y a 20 ans. Ils demeurèrent d'abord à Hull, P.Q. à Warren, Ont. et finalement à Noëlville, où elle vécut pendant 50 ans. Elle laisse dans le deuil. Trois filles, Mme Aldège Lebrun (Irène) et Mme Donat Daoust (Rhéa) de Noëlville, Mme Auguste Wissell (Ida) de Mattawa. Cinq fils, Aurèle, Eugène et Aimé de Noëlville, Delphis de Monetville et Albert de Corbeil.

En plus 42 petits enfants et 50, arrière-petits enfants. Lui survivent 4 soeurs, Mme Ida Sicard de Wayne Michigan, Mme Sophie Hévert de Ottawa, Mme Théodore Berg (Béatrice) de Wayne Michigan et Mme Wilfrid Bertrand (Espérance) de Hawksbury.

Cinq frères Nelson de Wayne, Michigan, Philippe de Wrightville, Albert de Hull, Napoléon de Hawksbury et Delphis à Gatineau Mills.

Parmi les nombreux parents et amis qui sont venus de l'extérieur, offrir leurs sympathies et assister au service étaient: de Mattawa: M. et Mme Auguste Wissell, Charles Whissel, Mme Roger Labelle. De Rutter: M. et Mme Hormidas Pelletier. Azilda: M. et Mme Joseph Délorme, M. Napoléon Pitre, M. et Mme Eugène Quenneville, M. Ovila Quenneville. De Sudbury: M. Victor Martin, M. et Mme Stanley Martin. De Gatchell: M. et Mme Marcel Brunet. De Lively: Mme May Lehamen. De St. Charles: Agnès Whissel, M. et Mme Thomas Whissel, M. et Mme Armand Poulin, Mme Emilien Martin. De Coniston, M. et Mme Albert Martin. De Garson: Mme Clara Grandy. De Monetville M. et Mme Delphis Brunet, Méride Brunet, Dorilda Brunet, Emmanuel Brunet et M. et Mme Aldéo Quesnel.

Sincères sympathies à la famille.

NOELVILLE

Retour des étudiants — Vacances!

Nos étudiants des différents collèges et couvents sont de retour pour passer les vacances dans leurs familles.

Ceux du collège Sacré-Coeur à Sudbury sont: Roger Pitre, fils de M. et Mme Léon Pitre, Guy Vaillancourt, fils de M. et Mme Joseph Vaillancourt, Richard Rancourt, fils de M. et Mme Anthime Rancourt, Orval Potvin, fils de M. et Mme Alfred Potvin, Gérard Séguin, fils de M. et Mme Onoria Séguin, Ronald Daoust, fils de M. et Mme Léon Daoust, Gérard Carrière, fils de M. et Mme Rémi Carrière et Denis Bouleau.

Du collège Bourget à Rigaud: Hector Daoust, fils de M. et Mme Hervé Daoust et Hervé Guérin, fils de M. et Mme Josaphat Guérin.

Du couvent Sacré Coeur à Ottawa: Isabelle Potvin, fille de M. et Mme Emilien Potvin, Rita Chartrand fille de M. et Mme Roméo Chartrand, Isabelle Pilon, fille de M. et Mme Emile Pilon et Elfrida Villeneuve, fille de M. et Mme Arthur Villeneuve.

Du couvent Notre Dame de Lourdes à Sturgeon Falls: Noëlla Lahaie, fille de M. et Mme Aimé Lahaie, Claudette Daoust, fille de M. et Mme Hervé Daoust, et Lorraine Bourdon.

Shirley Marcoux de la haute Ecole à Espanola, fille de M. et Mme Dés. Marcoux, Roger et Rhéal Dionne de la haute Ecole à Sturgeon Falls, fils de M. et Mme Roland Dionne.

Réunion du Cercle Lacordaire.

La réunion mensuelle du cercle Lacordaire et Ste Jeanne d'Arc avait lieu, à leur salle récemment. M. l'abbé Fernand Forest, aumônier, récitait la prière à l'ouverture. La soirée fut présidée par Jean Bouffard, M. Ernest Chartrand, secrétaire donnait le rapport de la dernière assemblée et Louis Vaillancourt, trésorier donnait le rapport financier.

L'abbé Forest fut chargé de l'instruction après quoi avait lieu les cérémonies pour l'Initiation et changements de décorations.

A l'initiation étaient M.M. Léopold Bouffard, Jean Marc Beaulieu, Paul Rancourt et Robert Séguin. Recevaient leur décoration de 1 an M. et Mme Faldora Dupuis, Mlle Murielle Dupuis, Fernande Rancourt et Rita Chartrand. Décorations de 3 ans: Mlles Lucia Dupuis et Rita Rancourt, Mme Clovis Séguin et M. et Mme Marcien Léonard.

Fernand Larose, fils aîné de M. et Mme Philippe Larose, et Colette Dupuis, fille de M. et Mme Faldora Dupuis signaient leur carte d'admission dans le Cercle.

Après la partie instructive un gai programme de chants et musique fut exécuté.

Un réveillon, sous la charge de Mme Mathias Rancourt, fut servi par les Jeanne d'Arc.

A cause des nombreuses occupations occasionnés par la grande fête du Cinquantenaire de la paroisse et en plus du Congrès Eucharisitique diocésain, qui sera célébré le même jour à Noëlville, le Cercle Lacordaire n'aura pas de réunions pendant le mois de juillet.

Clôture de la Retraite à Noëlville

La grande retraite paroissiale prêchée par les Rév. Pères Vincent et Bouthilier, Père Monfortains, se terminait dimanche après midi par une grande cérémonie.

Une foule nombreuse y prenait part. Le Rév. P. Bouthilier donnait le sermon de circonstance après quoi avait lieu une bénédiction spéciale pour les automobiles. Environ 100 autos, tous enlignées aussi près de l'église que possible reçurent cette bénédiction. L'abbé Fernand Forest officiait à cette imposante cérémonie.

Enfin, pour terminer eut lieu la réception des nouveaux membres dans la ligue du Sacré Coeur. Ils étaient les suivants: Robert Vaillancourt, Domina Champagne, Robert Chartrand, Michel Taillon, Gaston Carrière, Jean-Marie Carrière, Louis Charron, Fernand Larose, Aurèle Gaudette, Claude Mayer et Eddy Carrière.

Souvenir d'un grand jour

(Central Press Canadian)

AU NOM DE LA FEDERATION NATIONALE DES FEMMES LIBERALES, la présidente, Mme C. J. Embree, de Halifax, présentait récemment à Mme Louis-S. St-Laurent, épouse du premier ministre du Canada, une poupée représentant en miniature l'aspect de Mme St-Laurent quand elle assista au couronnement de Sa Majesté Elizabeth II à Londres. On y a reproduit avec art la robe de brocart d'argent, et la tiare de diamants que portait alors la première dame du Canada. La présentation de cette miniature s'est faite au Château Laurier, à Ottawa, lors du dernier congrès de la Fédération, en présence du premier ministre. De gauche à droite, M. St-Laurent, Mme Embree et Mme St-Laurent.

La mode

Les bandelettes de velours noir donnent une touche fort artistique à cette robe de coton d'un blanc de neige, que l'on portera avec avantage aux réunions du soir. La robe est agrémentée de piqué. A noter le dessin original des bandelettes de velours qui forment les bretelles, l'encolure et l'empiècement, le tout couronné par une bouche. Les plis étroits, non pressés, se déploient aux hanches, et pour que la jupe ait encore plus d'effet on recommande de porter la crinoline. Le noir en contraste avec le blanc, voilà qui sera très populaire cet été, depuis les maillots de bain jusqu'aux robes du soir.

CHICAGO	$20.10	Sault STE-MARIE	5.70	MONTREAL	12.30
DETROIT	17.29	OTTAWA	9.00	PEMBROKE	6.35

UN BON TEMPS
POUR
LES VOYAGES D'ETE

2 services quotidiens aller ou retour, sans correspondances jusqu'à destination, 4 autobus jusqu'à St-Ignace ainsi.

Vers l'est	Vers l'ouest
NORTH BAY	BLIND RIVER
PEMBROKE	S. STE. MARIE
RENFREW	ST. IGNACE
OTTAWA	DETROIT
MONTREAL	CHICAGO

Vous jouirez de nos voitures à suspension pneumatique jusqu'à Détroit — Chicago — Ottawa — Montréal.

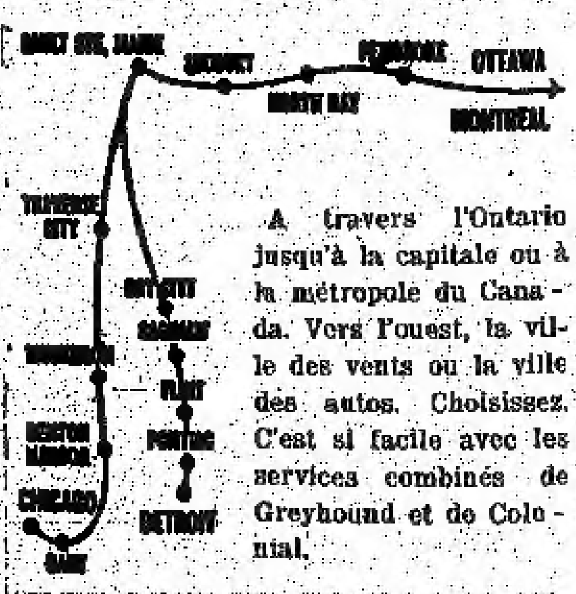

A travers l'Ontario jusqu'à la capitale ou à la métropole du Canada. Vers l'ouest, la ville des vents ou la ville des autos. Choisissez. C'est si facile avec les services combinés de Greyhound et de Colonial.

Union Bus Depot

Tél. OS 5-5671

151 Elm E.

Nous Les Jeunes

Devise: *Vers les Cimes*

"Le Centre Des Jeunes organisé par et pour les jeunes est une école pratique de formation sociale."

Directeur: *Jacques Groulx*

Rédacteurs: *André Beauparlant*
Béatrice Doyle
Anita Chevrier
Claire Lamothe

Rédigé: *par Le Centre Des Jeunes*
40 rue Beech, Sudbury, Ontario

La liberté en éducation

par Beatrice Doyle

La liberté est par nature, le droit de l'homme d'agir sans contrainte extérieure. Elle le rend capable de dominer ses actes, de les juger et de les modifier au besoin.

Que ce soit dans le domaine physique, spirituel, intellectuel ou moral, l'homme en lui-même, aussi libre qu'il soit, est incapable de se former. Il éprouve le besoin d'un guide, pour éclairer et diriger sa liberté.

L'éducation, qu'elle soit familiale, scolaire, ou sociale répondra à ce besoin de l'homme, son rôle étant de développer toutes les facultés humaines.

Si l'on réfléchit à la nature de l'être il devient évident que la formation de l'enfant ou de l'adulte contient plusieurs aspects. L'homme est en effet un être matériel et spirituel. Il appartient à deux mondes: comme les plantes et les bêtes, il devient un vivant matériel; comme les anges il devient un vivant spirituel ayant un esprit, son âme.

Puisque l'âme dépasse infiniment le corps et le matériel, elle demande un développement d'une plus grande importance que celle du corps. Car l'existence matérielle se termine avec la mort tandis que la vie spirituelle franchit le matériel et ne connaît pas de fin. Elle se trouve dans la pensée, le vouloir et se termine en Dieu.

Si l'éducation chrétienne doit rendre l'être humain capable de se servir de sa liberté il est d'une grande importance qu'elle lui soit donnée dès le bas âge. Qu'est-ce donc que l'éducation? Elle est l'art de s'adapter à l'âge, au tempérament, au caractère, à la capacité, aux besoins et aux justes aspirations de l'enfant; l'art aussi de s'adapter à toutes les circonstances des temps et des lieux; de s'adapter au rythme du progrès général de l'humanité. La vraie éducation est celle qui vise constamment à la formation de l'enfant et de l'adolescent dans le but d'en faire un homme, un citoyen, un catholique complet et équilibré, bien plus que d'un savant avec l'esprit encombré de connaissances encyclopédiques. Elle doit former et préparer les jeunes à exercer sur leur temps et leur génération, et même sur les générations futures, une action salutaire, de sorte qu'ils traversent le monde en le laissant meilleur et plus beau qu'ils ne l'avaient trouvé. Le jour où l'éducation aura guidé l'enfant à l'usage complet de ses facultés, elle aura formé un être libre.

Certains diront peut-être: "Pourquoi donner un si long exposé sur les concepts de l'éducation? Les professeurs de nos enfants doivent en connaître le but puisque leur tâche d'éducateur est de travailler auprès des jeunes dans les écoles, les collèges et les universités."

Mais il reste à savoir si les choses se passent ainsi. Je suis prête à affirmer que dans l'éducation d'aujourd'hui, loin de guider l'enfant dans l'usage de sa liberté, on se sert d'une discipline aveugle qui tranche absolument ses droits d'être humain. Pour plusieurs de nos éducateurs modernes, l'éducation est synonyme de discipline. Et par discipline j'entends une réglementation rigoureuse inspirée par le principe que les cadres et les règlements d'institution ont un rôle d'agent principal dans la formation du caractère des jeunes. On se base sur la tradition et les expériences passées pour dire que les anciennes méthodes d'enseignement ont fait leurs preuves et par conséquent, qu'elles ont une grande valeur éducative.

Pourtant, n'oublions pas que l'éducation comme toute autre chose subit l'influence de l'évolution. Les problèmes d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes que ceux des années passées. Nos jeunes doivent faire face à des situations bien différentes de celles que confrontaient leurs aînés. Avec le temps les choses ont progressé si bien que depuis la dernière guerre, la vie moderne et matérialiste semble s'être proclamée le dieu de l'univers. La société a oublié tout rapport de la raison, de l'intelligence et de l'âme avec Dieu. La vie n'est que production, bénéfices, argent et richesses personnelles.

Les écoles aussi ont subi l'influence de cette mentalité. Dans bien des cas, l'école, le collège et l'université ne sont devenus que des usines dans lesquelles la matière première est transformée en un même produit. Les enfants y sont placés dans un moule et y sont taillés selon l'idée et la volonté du professeur. Ce ne sont plus des êtres libres agissant selon leurs principes, mais des prototypes n'ayant aucun bien à apporter à leur milieu social. C'était Mgr. Dupanloup qui disait un jour: "Il n'y a rien dont l'éducation doit avoir le plus d'horreur que du moule où l'on jette violemment toutes les natures."

J'admets très bien que l'enfant est un animal, mais un animal qui par son âme, son intelligence et sa volonté se dirige vers Dieu. Si un peu plus de nos éducateurs comprenaient ceci, ils seraient moins prêts à considérer leurs élèves comme des bêtes dans un cirque. La tendance de vouloir discipliner les enfants porte à supprimer les problèmes qui se posent constamment chez eux. Ils veulent tout savoir et connaître; ceci est leur droit. Que penser alors du professeur qui accompagne son enseignement d'ordres, de menaces et de sanctions continuelles? Est-ce de cette façon qu'il obtiendra l'épanouissement de l'âme, l'éveil de l'intelligence et la force du raisonnement? Est-ce en courbant et en pliant l'esprit du jeune qu'on le rendra libre? Pourra-t-il prendre lui-même des décisions s'il est forcé à se plier sans cesse à la volonté et aux décisions de son professeur? C'est impossible!

suite la semaine prochaine

Bonne fête, Monsieur le Président !

(Central Press Canadian)

Le Canada a reçu ces jours derniers un important visiteur, le président Sukarno, d'Indonésie, accompagné de son fils Mohammed Guntur, âgé de 12 ans. Le président a célébré son 55e anniversaire de naissance dans un wagon-restaurant, alors qu'il voyageait d'Ottawa à Chalk River, et on lui a présenté un gâteau de fête orné symboliquement de 5 chandelles, ce qui a amusé les deux visiteurs, car cette tradition n'existe pas en leur pays.

Ajoutez . . . un grain de sel

"A quoi bon, la troupe de folklore?" a dit un certain membre, "C'est toujours la même chose!" Eh bien non! Voici que la semaine dernière, un esprit ingénieux (M. Forest) exécuta une danse pour le moins orginale: on s'accroche dans la sandale de sa partenaire, que l'on prend soin de déchirer, (la sandale... pas la partenaire!) on trébuche, puis on s'accroche à une deuxième demoiselle qui va très gracieusement piquer une tête à l'autre bout de la salle...

Paraît-il que la troupe Jutras-Chartrand tenta ce même numéro, dimanche soir dernier, sur la mélodie langoureuse de "Gay Ranchero" — ils obtinrent un réel succès!

"Ce sont dans les petites choses que l'on reconnait les grands hommes:" dit un proverbe.

Samedi soir dernier, lors de la soirée des graduées, une de ces "petites choses" fut l'occasion de prouver la "grandeur" d'un certain membre... il fut le premier (après quelques moments d'hésitation) à "oser" goûter au "punch Lacordaire" dont la teinte, d'un jaune verdâtre, avait souligné la méfiance d'un certain groupe... sa figure toute crispée, ne réussit qu'à confirmer nos soupçons!

Dimanche soir dernier, lors de la soirée des aviseurs, avait lieu la présentation du trophée de quilles au Docteur Ti-Jean (docteur dans l'art oratoire). Tous se souviennent de son discours récent qui ne manqua pas de créer des commentaires... cette fois, impassible devant les acclamations de son auditoire il esquissa un sourire "pepsodont", puis se retira sans mot dire, en apportant son trophée avec une élégance remarquable.

Pour les jeunes gens de 16 ans

UNE FORMATION DE CHOIX

L'apprenti-soldat reçoit:

- une excellente formation de spécialiste,
- une instruction académique plus poussée,
- une formation militaire appropriée.

Les candidats qui ne parlent que le français sont enrôlés dans l'intendance militaire (RCASC), pour y devenir commis d'administration ou chauffeurs de véhicule automobile. Ceux qui sont bilingues peuvent s'enrôler dans un autre corps, en vue d'y apprendre une des dix-neuf spécialités que l'Armée offre aux apprentis-soldats.

Après l'entrevue, ceux qui sont comptés recoivent instruction de se présenter au camp le 11 juillet ou le 14 septembre, selon qu'ils suivent le cours en français ou en anglais. Demandez la plaquette sur le Programme d'instruction à l'intention des apprentis-soldats au centre de recrutement le plus rapproché. Écrivez, téléphonez ou présentez-vous en personne.

VOTRE ARMÉE

Centre de Recrutement
96, rue Cedar,
Sudbury, Ont.

ASB-RA-6

TENNIS

DU CENTRE DES JEUNES DE SUDBURY

à l'arrière de la Salle Ste-Anne

Souscription offerte à toute la jeunesse canadienne-française de la région.

	Hom.	Fem.	Etud.
MEMBRES DU CENTRE	$5.00	$4.00	$3.00
NON-MEMBRES	$6.00	$5.00	$4.00

2 terrains, ouverts de 9 a.m. - 10 p.m.

Pour tous renseignements s'adresser:
à 40, rue Beech   Tél.: OS 3-7317

La Page Ouvrière

Collaboration de la "Voix Ouvrière"

Moyens de distribuer les profits de la productivité

La part des profits revenant aux travailleurs sous forme de rémunération doit être appréciée d'après les normes de la justice commutative, distributive et sociale. Telle est la conclusion à laquelle est arrivée la troisième assemblée générale du Secrétariat international des ingénieurs, des agronomes et des cadres économiques catholiques qui s'est tenue à Montallegro (Italie).

Les associations nationales représentées à l'assemblée reconnaissent qu'il faut faire le départ entre les différentes catégories de gains provenant de l'accroissement de la productivité suivant leur origine. augmentation des cadences de travail; meilleure utilisation de l'outillage; organisation, rationalisation et standardisation; amélioration des relations humaines; nouveaux investissements; amélioration du marché et l'organisation professionnelle; circonstances extérieures à l'entreprise.

La mécanisation doit toujours être étudiée en vue d'améliorer les conditions de travail. Cette étude nécessite la coopération des travailleurs.

Le travail de nuit doit être réduit à l'indispensable et le travail à deux postes ne doit pas dépasser huit heures par poste.

L'amélioration de la productivité doit servir à améliorer les relations humaines dans l'entreprise.

L'information, la consultation du personnel, doivent être développées, la rémunération doit augmenter avec la productivité. En aucun cas, les travailleurs ne doivent supporter les conséquences d'une mauvaise gestion par une diminution du salaire minimum.

Une gestion attentive doit prévoir la modification de l'emploi faisant suite aux variations de la productivité. Un préavis de durée convenable doit être donné aux ouvriers licenciés. Il doit être plus long si le licenciement est prévu en raison de l'accroissement de la productivité.

L'amélioration de la productivité a pour but principal l'amélioration du bien-être de l'humanité. Aussi longtemps que le "niveau de vie minimum" n'est pas atteint, il est dû en justice par priorité dans chaque entreprise.

Un effort de productivité doit être abandonné s'il doit conduire au chômage, sauf cas de force majeure.

La doctrine économique qui aboutit à considérer comme normal le chômage d'un pourcentage de travailleurs est à condamner, dit l'assemblée, pour son caractère antisocial. Les tenants d'une telle politique économique doivent en conséquence rétribuer les chômeurs comme les autres travailleurs.

Pique-Nique à River Valley

Repos, jeux, amusements

rafraîchissements — Soirée

Terrain idéal sur le rivage

de la Temagami

DIMANCHE LE 8 JUILLET, 1956

pour la construction de l'Eglise

Statistiques et nouvelles d'intérêt ouvrier

Le Bureau fédéral de la statistique a annoncé que le produit national brut en 1955 a atteint un chiffre sans précédent, atteignant $26,600,000,000.00 en comparaison de $24,100,000,000.00 en 1954, soit une augmentation d'environ 10%.

Le prix des produits finis étant demeuré relativement stable, l'augmentation tient presque entièrement a une expansion du volume de la production qui ne s'est jamais aussi accru depuis la guerre. Toutefois, comme le volume de la production avait quelque peu baissé en 1954, l'augmentation par rapport à 1954 est moindre que celle en regard de 1954 et est estimée à environ 6%.

● ●

Au Danemark, dans les entreprises ou les unions sont fortes, les travailleurs ont obtenu une partie des profits provenant de l'augmentation de productivité.

● ●

Au sein de l'administration civile de Calgary Alberta, on peut voir plusieurs comités composés de représentants du travail et de la direction. Les observateurs sont pleins de louanges pour cet essai; soulignant qu'on réussit ainsi à éviter beaucoup de complications et de malentendus.

● ●

Le gouvernement argentin a émis un décret ordonnant aux employeurs de hausser les salaires de leurs employés de 10% a compter de février 1956, mais sans augmenter les prix de leurs produits. Le décret souligne que cette hausse ne s'appliquera pas durant les négociations pour les nouveaux contrats collectifs.

● ●

Un des adjoints de la Maison Blanche, Monsieur Howard Pyle a déclaré il y a quelque temps, que "le droit de souffrir est une des joies de l'économie libre..."

● ●

Durant la guerre, afin d'assurer une plus grande production des différents produits de l'agriculture, on a passé en Angleterre une loi spéciale d'après laquelle un cultivateur dont la terre ne produisait pas suffisamment, pouvait en être éloigné par le gouvernement. Un autre exemple, ou la chanson de la libre entreprise, n'est que lettre-morte.

Presque 400 fermiers furent de cette manière, privés de leurs propriétés.

● ●

Au début de l'année, les Canadiens devaient aux différentes compagnies la somme de $2,193 millions, constituée par les ventes à tempérament, les comptes courants et les prêts personnels.

● ●

Monsieur Georges Emile Lapalme, chef du parti libéral de la province de Québec, a déclaré dans ses nombreux discours électoraux, que la province de Québec "souffre d'un climat anti-démocratique, et anti-ouvrier".

●

Aux Etats-Unis, les représentants des diverses compagnies qui produisent l'acier, se sont réunis avec les représentants des travailleurs pour négocier un contrat pour l'industrie de l'acier. C'est une intéressante nouvelle, car jusqu'à présent, chaque compagnie négociait séparément.

Un conseil de syndicats de papeterie s'oppose fortement au travail dominical

Lors de sa 22ème réunion annuelle, tenue à Ottawa au mois de mars dernier, le conseil de Québec et de l'Est du Canada de l'International Brotherhood of Paper Mill Unions s'est opposé fortement au travail du dimanche dans les fabriques de papier. Le conseil a aussi manifesté son intention de réclamer des augmentations de salaire ou des avantages complémentaires, ou les deux, au cours de l'année prochaine.

Dans une allocution prononcée au cours du banquet annuel du conseil, le ministre du Travail du Canada, l'honorable Milton F. Gregg, a dit que l'année 1956 pourrait bien être appelée "une année du destin" pour l'industrie de la pulpe et du papier.

Malgré les progrès techniques que marquera l'industrie au cours des 25 prochaines années, a ajouté le ministre, il lui faudra un supplément d'au moins 25,000 travailleurs, dont la grande majorité seront des travailleurs hautement spécialisés.

L'histoire de l'industrie de la pulpe et du papier, a dit M. Gregg, représente "une splendide page de progrès libre de grèves". Les relations entre le patronat et le salariat sont excellentes, et les problèmes se règlent à la satisfaction générale à la table de conférence.

RESPONSABILITE DES SYNDICATS SOULIGNEE PAR M. EISENHOWER

Selon le président Eisenhower, les organisations syndicales, aussi bien que le gouvernement, doivent "servir le peuple sans chercher à le dominer".

M. Eisenhower a fait cette déclaration cette semaine, avant sa maladie, en inaugurant le nouvel édifice ou seront les quartiers généraux de la nouvelle centrale syndicale unifiée des Etats-Unis.

Le président des Etats-Unis a aussi déclaré que les chefs ouvriers sont toujours bienvenus à son bureau pour discuter avec lui des questions d'intérêt commun.

Le nouvel édifice de la FAT-COI est un immeuble de huit étages situé en face de la Maison Blanche.

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN of the passing of by-law number 8, on the 2nd day of June 1956, by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School for School Section Number 5 in the Township of McKim in the County of Sudbury, to borrow the sum of ONE HUNDRED AND TWENTY FOUR THOUSAND DOLLARS ($124,000.00) for the purpose of building a school house. The payment of the said sum of ONE HUNDRED AND TWENTY FOUR THOUSAND DOLLARS ($124,000.00) and of the issue of debentures of ONE HUNDRED AND TWENTY FOUR THOUSAND DOLLARS ($124,000.00) authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rate of the said Board, to be hereafter imposed until the said debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied. The said sum of ONE HUNDRED AND TWENTY FOUR THOUSAND DOLLARS ($124,000.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 annual instalments on the 1st day of October in each of the years 1957 to 1976 inclusively in the manner following:

The sum of $3,500. on the 1st day of October 1957 to 1958 inclusively;
The sum of $4,000. on the 1st day of October 1959 to 1960 inclusively;
The sum of $4,500. on the 1st day of October 1961 to 1962 inclusively;
The sum of $5,000. on the 1st day of October 1963 to 1964 inclusively;
The sum of $5,500. on the 1st day of October 1965 to 1966 inclusively;
The sum of $6,000. on the 1st day of October 1967;
The sum of $6,500. on the 1st day of October 1968;
The sum of $7,000. on the 1st day of October 1969 to 1970 inclusively;
The sum of $7,500. on the 1st day of October 1971;
The sum of $8,000. on the 1st day of October 1972;
The sum of $8,500. on the 1st day of October 1973;
The sum of $9,000. on the 1st day of October 1974;
The sum of $9,500. on the 1st day of October 1975;
The sum of $10,000. on the 1st day of October 1976;

together with interest at the rate of 5½% for the first ten years, 6% for the last ten years, per annum, payable half yearly on the 1st day of April and October in each and every year commencing on the 1st day of April 1957.

If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) Patrick Bonbadieri
Chairman

(Sgd.) Roger A. Gionet
Sec. Treasurer.

L'AMI DU PEUPLE

JOURNAL INDEPENDANT DU NORD-ONTARIO
FONDE EN 1942 PAR CAMILLE LEMIEUX
Directrice: Yvonne Lemieux
122 rue Elm Sudbury, Ontario Tél. 8-0700

Journal au service des Canadiens-Français du Nord-Ontario

"L'Ami du Peuple" paraît tous les Jeudis. Il est imprimé à notre atelier, situé à 122 rue Elm, Sudbury.
L'abonnement est de $3.00 par année.
(Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.)

Le journal doit rapporter la vérité

Le grand principe de la vérité en toutes circonstances est admis en principe par la majorité des gens pensants, mais lorsqu'arrive une situation pratique ou l'on est en cause, on préfère souvent taire ce qui devrait être dit et souvent, on se permet de forcer un peu la vérité pour sauvegarder ses intérêts.

Le journal a pour but de renseigner, d'éclairer, de guider l'opinion publique. Celui qui prend une telle fonction doit être en mesure d'accomplir cette tâche tout en respectant la vérité en toute circonstance. Si un journaliste dirige l'opinion publique vers une idée fausse, ou inexacte, il fait fausse route et des centaines de lecteurs feront fausse route avec lui. Si les renseignements fournis au lecteur ne sont pas exacts, ou s'ils sont défigurés pour protéger des intérêts particuliers, le rédacteurs ne donne pas justice à ses lecteurs et vient à perdre la confiance de tous.

Mais il arrive le cas très fréquent ou la vérité qui sera révélée pour le bien public, vient en conflit avec les intérêts personnels de quelques lecteurs. Quelques lecteurs seront donc froissés ou mécontents si le journaliste révèle tel ou tel détail qui les concerne. Il est possible de laisser tomber quelques notes qui nuiraient aux intérêts de telle ou telle personne, à la condition que ces points de détails n'enlèvent rien à la vérité générale et que le bien commun soit sauvegardé.

Cependant, la vérité doit toujours primer sur les intérêts particuliers et c'est à ce moment qu'il faut du cran pour écrire ce qui doit être écrit.

Lorsqu'un journaliste écrit une critique personnelle d'un spectacle, d'un concert, d'un film, d'un événement qui mérite appréciation, il est de son devoir de dire la vérité, d'éclairer et de guider le lecteur qui cherche à se faire une opinion, qui veut connaître la valeur de cet événement avant d'aller le voir ou l'entendre.

Si à chaque spectacle qui se présente, on écrit que tout a été parfait, que c'est le meilleur spectacle que l'on ait encore vu, que tel artiste est le plus grand qui soit, que tel film est un chef d'oeuvre, que telle réalisation d'un groupe est une réussite incroyable, en un mot, si on extirpe tous les grands qualificatifs du dictionnaire pour chaque spectacle qui nous est présenté, le lecteur perdra confiance et ne se fiera plus aux opinions de ce rédacteur qui veut simplement faire plaisir à ceux qui ont organisé le dit spectacle. Les premiers à souffrir de cet amoncellement continu de louanges parfaites seront ceux-là même qui organisent les spectacles.

Et voici un exemple de cette affirmation: supposons qu'on organise un concert, On fait signer un contrat à un artiste qui est inconnu de la population locale. Le même artiste est une nullité complète, ou presque. On organise une publicité monstre autour de sa venue, on cite des extraits de journaux pour signaler ses talents extraordinaires. La vente des billets va très bien, et la salle est comble. Les gens ont payé un fort prix pour aller voir ce prodige. Mais la foule est déçue et est sous l'impression qu'elle s'est fait prendre...

Le journal du lendemain arrive et la critique est toute en éloges à la suite de ce concert parfait en tous points. Vous pouvez imaginer la réaction des personnes qui ont assisté au spectacle. Il est certain que lorsqu'un autre concert sera présenté à cet endroit ou à un autre, on négligera les opinions du monsieur qui a louangé à tour de bras et les gens resteront sceptiques sur la valeur réelle du spectacle à venir.

Tous les humains y gagnent à dire la vérité, car elle finit toujours par triompher. On peut leurrer le public pendant un certain temps, mais pas continuellement. Le gros bon sens percera finalement l'erreur et c'est à ce moment que la clientèle deviendra plus rare et plus difficile à satisfaire.

Cet article a été écrit dans le seul but de faire comprendre notre situation à tous. Si nous critiquons, ce n'est pas pour le plaisir de critiquer, mais pour bien remplir notre rôle de propagateurs de la vérité, et pour rendre service à tous nos lecteurs, qui attendent de nous, non pas des envois de fleurs à tous les vents, mais un opinion franche et nette, désintéressée et constructive, dans le but d'aider le lecteur et de mieux servir leurs intérêts. La vérité garde toujours ses droits, et "L'Ami du Peuple" combat pour la liberté de presse et le triomphe de la vérité.

— La liberté, l'égalité, sont nos droits, la fraternité est notre devoir. *(A. Fouillée.)*

— Une méprise très commune, c'est de confondre le luxe avec le goût. *(Duclos.)*

— Les bons mouvements ne sont rien s'ils ne deviennent des bonnes actions. *(Joubert.)*

Les nouvelles en raccourci

JEUDI

Après avoir fait des ravages parmi le bétail dans les fermes près de Parry Sound, tuant un boeuf de 2 ans et meutrissant une vache, un ours de 600 livres a été pris au piège et tué d'un coup de carabine. L'ours s'était échappé auparavant d'un piège qu'on avait placé pour le prendre.

Eldwood Madigan, cultivateur dans la région, rapporte qu'il avait trouvé son jeune taureau mort un matin à la lisière du bois. L'on croit que les ours sont forcés de sortir du bois à cause d'une insuffisance de nourriture causée par la saison tardive.

Le gouvernement a refusé d'accorder des visas à des délégations culturelles de l'Ukraine et de la Czéchoslovakie, a rapporté un officier du département de l'Immigration. Il a dit que le refus était tout à fait selon la politique du gouvernement, qui empêche l'entrée au Canada de personnes invitées par des organisations communistes ou communisantes.

La Slovak Benefit Society of Canada avait invité une délégation Czek de 9 hommes. Le département a dit que c'était une organisation dominée par les communistes.

VENDREDI

Une femme de 42 ans, Mme Toni Kolin, de Cochrane fut tirée à mort à la suite d'une longue dispute dans une maison de pension.

La police a mis en prison Walter Pahkala, 49 ans, propriétaire de la maison.

La police rapporte que Pahkala et Mme Kolin, qui vivaient ensemble depuis quelques temps, étaient assis à la table de cuisine lorsque le coup fut tiré.

Ce sont des pensionnaires, qui avaient entendu les deux personnes se quereller toute la journée, qui firent venir la police quand ils entendirent le coup de fusil.

Deux hommes de Chelmsford, accusés d'avoir volé un baril de 45 gallons de gazoline ont dû payer une amende de $125.00, après avoir plaidé coupables de l'accusation portée par le policier, A.P. Régimbal, de Falconbridge. Il s'agit de Gérard Gaudette et de Gabriel Bélanger qui avaient volé le baril, évalué à $37.00 à Onaping au mois de mai. Il appartenait à la compagnie Boyles Brothers.

SAMEDI

La police rapporte que la disparition le 29 mai dernier de M. et Mme Allan Campbell, de North Bay est demeuré un mystère.

Le mineur de 45 ans et sa femme de 44 ans étaent partis de leur camp d'été sur le lac Trout pour aller faire un tour de pêche dans leur petit bateau. D'intensives recherches qui se poursuivent encore n'ont apporté aucun élément de solution. L'on croit que le couple s'est noyé.

Les flammes ont détruit la petite maison non encore complétée de M. et Mme Isidore Richer de Blezard Valley.

Au moment de l'incendie Mme Richer et ses trois enfants étaient en visite chez sa soeur Mme Alec Bissonnette du canton de Neelon, alors que son mari était à l'hôpital Général où il avait subi une opération à l'épaule.

Les pompiers de Sudbury se rendirent sur la scène mais les flammes avaient déjà fait trop de ravages et ils ne s'appliquèrent qu'à protéger une maison voisine

DIMANCHE

Le lieutenant d'aviation, Robert Pearse, 20 ans, de Cobourg, Ontario, en service au poste de radar à Falconbridge fut blessé au cou lorsqu'il fut projeté d'une motocyclette quand celle-ci passa sur un bout de chemin de gravelle sur la route du radar. Il fut transporté à l'hôpital et demeura plusieurs heures sans connaissance. Un compagnon qui voyageait avec lui fut également projeté lorsque la bicyclette sauta et alla s'écraser dans un fossé. Il ne reçut aucune blessure.

★ — ★

Trois personnes durent être transportées à l'hôpital Général à la suite d'une collision d'autos sur la route 69 à 1½ milles au nord de Val Caron. Ce sont Ernest Vantour, 23 ans, de Hanmer, et M. et Mme André Rivest, 18 rue Robert, New Sudbury. Vautour dut se faire suturer à la joue, au front et au menton, Rivest eut plusieurs petites coupures tandis que sa femme ne souffrit que de choc. La police rapporte que l'auto de Rivest a frappé de côté en essayant de la dépasser, une auto conduite par Alphe Fagan, de Sudbury. Les dommages s'élèvent à $960.

LUNDI

Le pilote d'un bimoteur s'est sauvé la vie ainsi que celle de deux passagers, en faisant virer brusquement son avion pour l'arrêter lors d'un défaut de freins.

Le pilote, Archie Hamilton, John Quance et Joe Miholchie, de Sudbury, employés par la Canadian Nickel, l'ont échappé belle lorsque l'avion dépassa la piste d'atterrissage et faillit plonger dans le lac Schist, près de Flin Flon, Manitoba. L'avion fut légèrement endommagé.

★ — ★

Malgré son petit nom, Prudent Fournier de Falconbridge, fut trouvé coupable d'avoir conduit en état d'ivresse et dut payer une amende de $100.00 plus les frais. De plus, son permis fut suspendu pour 6 mois. Fournier eut le malheur de frapper l'auto d'un policier sur le boulevard Lasalle. Le constable J. Cowley, chauffeur de l'auto, invita d'autres policiers à soumettre leur témoignage à la cour.

MARDI

La police intensifie ses recherches pour retrouver le meurtrier du propriétaire d'une confiserie, dont le corps fut trouvé dans le magasin dimanche, par une voisine.

La victime est William E. Nash, 64 ans, de Unionville, près de Toronto. Apparemment, le vieillard fut assommé à mort lorsqu'il tenta de s'opposer à la tentative de vol du bandit. On trouva un porte-feuille vide près de son corps.

★ — ★

Frank Gratton de Markstay, se vit imposer une amende de $100. par le juge P. J. McAndrew à la suite d'une bataille qui eut lieu à la demeure de M. et Mme O. Landriault, de Markstay, lors de la célébration du 25ième anniversaire de leur mariage le 10 juin. Un de ceux qui reçut le plus de coups fut Clifford Peer, de Callum. Celui-ci, en essayant de rétablir l'ordre, s'est fait rosser par Gratton qui mit les choses en branle lorsqu'arrivèrent des invités qu'il n'aimait pas. Peer reçut de nombreuses coupures pendant l'échauffourée et dut se faire faire plusieurs points.

MERCREDI

Garnet Foyal, 19 ans, employé comme gardien au chalet d'été d'un Américain à la baie McGregor, près du Petit Courant, s'est noyé hier après avoir glissé d'un bateau où il était en train de travailler. Deux amis en visite virent le corps du jeune homme dans l'eau lorsqu'ils descendirent au quai. Son corps fut transporté chez un entrepreneur à Gore Bay. Il laisse pour le pleurer, sa mère, Mme Wesley Fogal, de Poplar, et plusieurs frères et soeurs.

GRAND SPECIAL

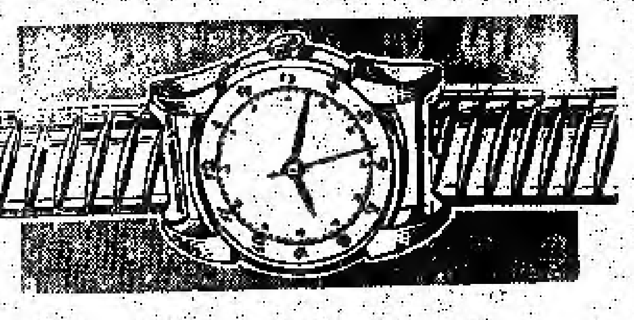

17 pierres, pare choc, imperméable à l'eau et poussière, boîtier en acier et avec bracelet expansion.
Garantie un an sans condition

$19.95

Quantité Limitée

J. E. BLAIS LTEE
Diamantaire
65 Elm Est Tél. OS 5-7310

La Page Agricole

Rédigé en collaboration avec l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens (Nipissing-Sudbury)

Gain substantiel de l'embauchage au cours de mai

L'expansion saisonnière de l'embauchage au Canada, qui a débuté lentement en mars et en avril, a accusé un gain substantiel en mai.

Durant la semaine terminée le 19 mai, le nombre total de travailleurs civils s'élevait à 5,499,000, un gain de 173,000 par rapport à avril et de 175,000 sur mai 1955.

L'augmentation saisonnière des emplois dans l'agriculture, la construction, le transport et les services a surtout contribué à la hausse de l'embauchage durant le mois de mai.

Le nombre des personnes sans emploi et se cherchant du travail, tel que compilé par le Bureau fédéral de la Statistique, a diminué de 92,000 durant la semaine terminée le 19 mai; de 257,000 qu'il était le 21 avril, il est passé à 165,000. Le 21 mai 1955, le Bureau établissait à 213,000 le nombre de personnes sans emploi et cherchant du travail.

Le 17 mai, les demandes d'emploi au Service national de placement se chiffraient par 281,900, soit un déclin de 207,000 par rapport au 19 avril. Ce total représente également une diminution de 50,430 par rapport au 19 mai 1955.

Le nombre des demandes d'emploi enregistrées aux bureaux du Service national de placement le 17 mai s'établissait comme suit par régions, avec entre parenthèses, les chiffres pour le 19 avril et le 19 mai 1955:

Ontario 66,563 (110,845-93,621);
Québec 104,408 (180,284-116,233);
Atlantiqce 463,63 (82,372-42,711);
Prairies 39,637 (74,672-48,802);
Pacifique 24,977 (40,626-32,011,.

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN of the passing of by-law number 9 on the 7th day of June 1956, by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School for School Section Number 1 in the Township of McKim in the District of Sudbury, to borrow the sum of ONE HUNDRED AND ELEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED DOLLARS ($111,500.00), for the purpose of building a school house.

The payment of the said sum of ONE HUNDRED AND ELEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED DOLLARS ($111,500.00) and of the issue of debentures of ONE HUNDRED AND ELEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED DOLLARS ($111,500.00) authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rate of the said Board, to be hereafter imposed until the said debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

The said sum of ONE HUNDRED AND ELEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED DOLLARS ($111,500.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 annual instalments on the 1st day of October in each of the years 1957 to 1976 inclusively in the manner following:

The sum of $3,000. on the 1st day of October 1957;
The sum of $3,500. on the 1st day of October 1958 to 1959 inclusively;
The sum of $4,000. on the 1st day of October 1960 to 1962 inclusively;
The sum of $4,500. on the 1st day of October 1963 to 1964 inclusively;
The sum of $5,000. on the 1st day of October 1965 to 1966 inclusively;
The sum of $5,500. on the 1st day of October 1967 to 1968 inclusively;
The sum of $6,000. on the 1st day of October 1969;
The sum of $6,500. on the 1st day of October 1970;
The sum of $7,000. on the 1st day of October 1971 to 1972 inclusively;
The sum of $7,500. on the 1st day of October 1973;
The sum of $8,000. on the 1st day of October 1974;
The sum of $8,500. on the 1st day of October 1975;
The sum of $9,000. on the 1st day of October 1976.

together with interest at the rate of 5½% for the first ten years and 6% for the last ten years, per annum, payable half yearly on the 1st day of April and October in each and every year commencing on the 1st day of April 1957.

If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) Leo Boutet, Chairman
(sgd.) Roger A. Gionet, Sec. Treasurer.

Annonces Classées

AGENTS DEMANDES HOMMES

Commerce Rawleigh maintenant vacant dans Sudbury et les environs. Temps partiel ou plein temps. Commerce bien établi. Excellente occasion. Plein temps. Téléphonez à Arthur Brûlé, O-S -4- 1948.

ON DEMANDE REPRESENTANTS SERIEUX

comme vendeurs à plein temps ou partiel, pour vendre bijouterie en gros. Demandez notre catalogue '56. Vous payez le prix du gros, aucun stock à supporter, aucune expérience requise.

LES AGENCES ECONOMIQUES
Case postale 154
Hull, P.Q.

AGENTS DEMANDES

Bons territoires pour personnes voulant réaliser de $50 à $75, par semaine en vendant 225 produits garantis: toilette, médecines, domestiques, culinaires, thé, café. Bonne commission. Travail intéressant. $18. requis. JITO: 5130, rue St-Hubert, Montréal

HOMMES DEMANDES

Convertissez vos heures de loisirs en $$. Devenez notre détaillant dans: Capreol, Chapleau, Copper Cliff,, Creighton Mine, Espanola. Chelmsford. Temps plein or partiel. Détails sur demande à: Dept, R.
FAMILEX, Station C, Montréal

INSTITUTEURS INSTITUTRICES DEMANDES

pour l'école séparée No 2 de Azilda, Ont.
Salaire minimum de $2,200.00.
Veuillez indiquer votre expérience et S.V.P. le nom de votre dernier inspecteur.
Ecrivez à A.-Emile Maheu, Secrétaire
R.C.S.S. No 2 Azilda Ontario

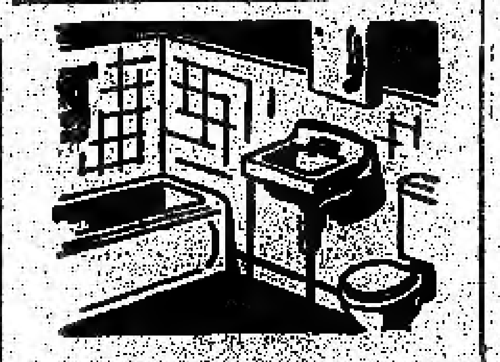

Pour le meilleur confort essayez TORIDHEAT

1. L'unité TORIDHEAT Modèle ORA-air climatisé est enfermé dans un joli cabinet, durable, facile à nettoyer, fini émail.
2. Plus grande économie d'huile avec le bruleur rotatif Wall Flame.
3. FILTRE facile à remplacer, très efficace.
4. Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.
5. Le contrôle facile avec thermo-rhéostat. Humidificateur Vapoglass avec un peu d'extra.

Voyez-les chez
Morrison Plumbing & Heating
164 rue Elgin, Sud. Tél.: OS 4-0737

INGENIEUR MECANICIEN

Ingénieur réalisateur demandé par une firme qui crée et fabrique de l'équipement pour les chantiers de bois, la construction et les mines. Le candidat devra avoir de l'expérience dans le dessin et pouvoir effectuer la production étape par étape à partir des dessins, moyennant l'aide d'un dessinateur ou plus. Salaire d'après expérience.
Lieu: le sud-ouest de l'Ontario

TIMBERLAND MACHINES LIMITED
WOODSTOCK, ONTARIO.

DESSINATEUR MECANIQUE

Une compagnie qui crée et fabrique de l'équipement pour les chantiers de bois, la construction et les mines demande un dessinateur mécanique.

Parce que nous sommes une petite firme en pleine expansion, nous pouvons offrir les meilleures chances d'avancement. Salaire d'après l'expérience. Lieu: le nord-ouest de l'Ontario.

TIMBERLAND MACHINES LIMITED
WOODSTOCK, ONTARIO.

A VENDRE

2 moteurs rebâtis à vendre
1 pour Ford, 1 pour Dodge garantie de 4,000 milles ou 90 jours, au prix de $80.00 chacun. S'adresser à
ST-AMAND SERVICE STATION
Tél. OR 4-2253 Val Caron

SOUDEURS DEMANDES

Travail sur demande. Plan d'hôpital et d'assurance. Semaine de 45 heures.

TIMBERLAND MACHINES LTD
Woodstock, Ont.

No 15 SOLUTION DES MOTS CROISES

A	C	C	O	U	A	R	D	I	R	■
C	O	U	C	H	O	I	R	■	O	R
A	U	■	A	L	U	M	E	L	L	E
R	■	E	R	A	T	E	S	■	E	N
I	■	M	I	N	E	■	S	E	■	E
A	N	O	N	■	R	I	O	T	E	R
T	[illegible]	T	A	R	O	T	I	E	R	■
[illegible]	O	I	■	A	N	■	R	U	S	E
[illegible]	P	O	I	S	■	V	■	L	E	S
T	E	N	T	A	C	U	L	E	■	S
[illegible]	[illegible]	[illegible]	E	■	R	E	A	■	[illegible]	[illegible]

Epargnez du temps-Epargnez de l'argent avec de la FICELLE À LIEUSE McCORMICK GARANTIE

Ne risquez pas d'avoir des ennuis avec la ficelle. Exigez McCormick! Fabriquée au Canada de pure fibre de sisal. Longueur, résistance, poids et uniformité garantis par International Harvester. La fameuse couverture entrecroisée prévient l'emmêlement; la ficelle sort bien jusqu'au dernier pied; vous épargnez un temps précieux.

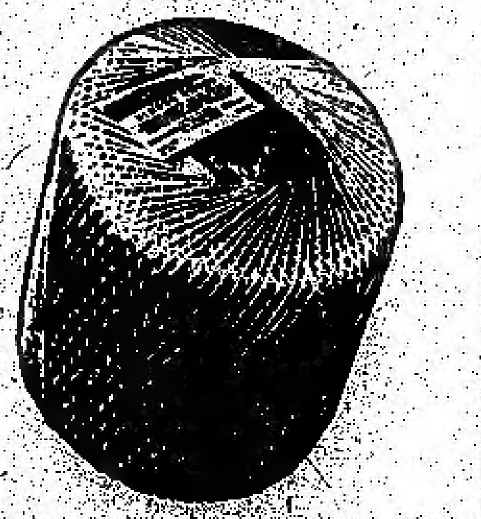

FICELLE À PRESSE INTERNATIONAL

ACHETEZ À BON ESCIENT
Il y a beaucoup de différence entre les ficelles. Longueur, résistance, poids et uniformité *garantis* vous assurent plus de satisfaction quand vous achetez de la ficelle International. Plus souple, elle attache mieux et chaque pelote lie plus de balles. Vous achetez avec confiance quand vous choisissez International.

Votre marchand IH est l'homme qu'il faut voir!

STOBIE GARAGE
Sudbury, Ont.

International Harvester Company of Canada Limited

NOS PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES

Plomberie — Chauffage
Installation et Réparations
de toutes sortes
HUBERT GUENETTE
316, rue Draper Sudbury
Tél.: OS 3-5590

A. FOURNIER
ASSURANCES
— LIMITEE —
• Etabli en 1895 •
FEU — AUTO et AUTRES
• Prêts sur Hypothèques •
11 ELM EST. TEL.: OS 5-7546

DESMARAIS - PARISIEN
Comptables agréés
Edifice Mackey-Sudbury OS 4-1939
Chambres 310, 311, 312
193 Main — Sturgeon Falls — 685

Nickel Tire Service
Gérard Boulet, Prop.
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
Agent pour
DOMINION TIRES & TUBES
25, rue Beech

DR BENOIT LAVOIE
Chirurgien Dentiste
87 rue Elm E. — Chambre 201
Tél. Bur.: OS 3-3943 Sudbury
Rés.: OS 5-7971 Ontario

Transport Delongchamp
Compagnie Ltée
Service de déménagement
Local et Longue Distance
20 Lorne, Sudbury Tél.: OS 5-5611

LACOURCIERE & LACOURCIERE
AVOCATS
97 rue Elm Sudbury, Ont.

DESMARAIS & KINSMAN
AVOCATS & NOTAIRES
J. N. Desmarais, C.R.
G. F. Kinsman, B. A.
R. B. Warren, B. A.
102 Edifice Mackey Tél.: OS 5-7521

Heiskanen Jewellers
• HORLOGER
• DIAMANTAIRE
• BIJOUTIER
5 - 7 rue Durham N.
Tél: OS 6-6852
Sudbury

CITY
Cleaners & Dyers
Modifications - Réparations
Tél.: OS 5-5655
2e Bureau 60 Cedar
ATELIER, 237 Kathleen, W.

DR. RAOUL HIPPOLYTE
10 rue Durham N.
Bur. OS 3-5190 • Rés. OS 3-7216
2 h. à 5 h. p.m.
Spécialiste diplômé en chirurgie du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada.

J. L. McMAHON
Avocat — Notaire
401 Edifice Mackey Tél.: OS 39407

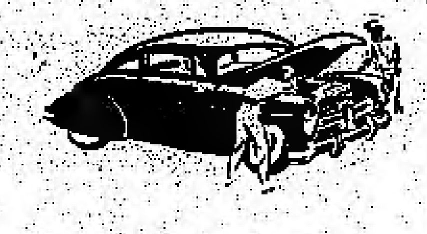

Votre distributeur ESSO du nord de la ville
Pneus et batteries ATLAS
Service de toute sorte
Poste d'Essence Poulin
831 Ave Notre Dame Tél. OS 5.8180

LEBEL & FILS
• Nettoyeurs
• Teinturiers
142
OS 5-7517 rue EYRE

A Vendre
LOTS A VENDRE
Bonne localité, près de deux magasins et de l'école.
A Vendre à Vos Conditions
(CHOIX ENTRE 250 LOTS)
Nous garantissons que vous aurez de la bonne eau sur chaque terrain
Prix: $ 450 à $ 500
S'adresser à René Guillet, Guilletville, 40 Chemin Capreol
Courrier délivré à la porte
OS. 4-2338

Salon de Barbier
LaSalle
prop. Roland Falardeau
349 Chemin Capreol
New Sudbury
OS 9-3279

NOMINATION

M. PIERRE JÉRÔME jusqu'ici au service commercial d'Air Canada, sera maintenant chargé des relations extérieures françaises de la ligne nationale d'aviation, remplaçant M. Yves Jasmin qui est passé aux relations extérieures de la Brasserie Molson's.

LES PLAISIRS DE LA ROUTE

Par CAROL LANE
Conseillère De Voyage

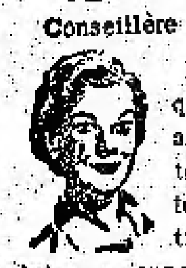

Il arrive souvent qu'un voyage très agréable soit gâté parce que le touriste ne peut trouver un hôtel qui lui convienne parfaitement.

Si vous désirez obtenir les meilleures réservations, il faut y penser à l'avance et ne pas vous fier à la bonne chance. Le préposé aux réservations ne sait pas lire les pensées. Il n'est pas capable de deviner quel genre de chambre vous conviendra, si vous désirez lits simples ou lit double, ou si vous êtes superstitieux et ne voulez pas être au treizième étage. Décrivez vos besoins et n'oubliez pas de mentionner le prix que vous êtes prêt à payer, le nombre de personnes comprises dans votre groupe, le jour et l'heure de votre arrivée et la durée approximative de votre séjour.

Ne comptez jamais sur une réservation à moins de l'avoir confirmée. Si vous faites parvenir une remise en garantie de votre réservation, vous empêcherez tout incident fâcheux tel que la "perte" de votre réservation en cas de retard sur la route.

Il est recommandable de faire vos réservations au moins six semaines à l'avance, surtout si vous choisissez un endroit populaire. Les hôtels dans les villes où les conventions ont lieu exigent souvent un mois d'avis.

Par ailleurs, celui qui fait plusieurs réservations dans la même ville se trouvera bientôt à l'écart. Il se peut que son nom ait de l'influence dans sa ville natale, mais il ne fera aucune impression auprès du gérant d'hôtel.

Bijouterie
F. A. Papineau
La seule bijouterie du "Moulin à Fleur"
offre les services de ses orfèvres suisses experts en
REPARATIONS DE MONTRES
TOUT TRAVAIL GARANTI POUR UN AN
465 avenue Notre Dame Tél.: OS 5-6555

LA MENAGERIE JOYEUSE — par ...

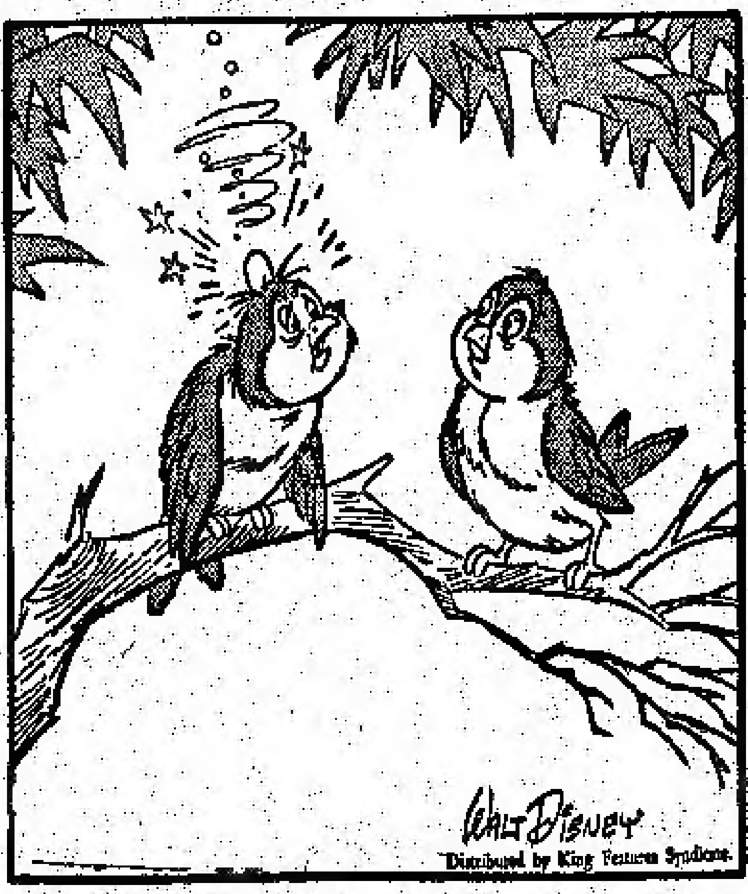

"Il me faudrait l'un de ces pilotes automatiques. J'en suis rendu à m'endormir en plein vol, et je heurte toutes sortes de choses !"

MOTS CROISES No 15

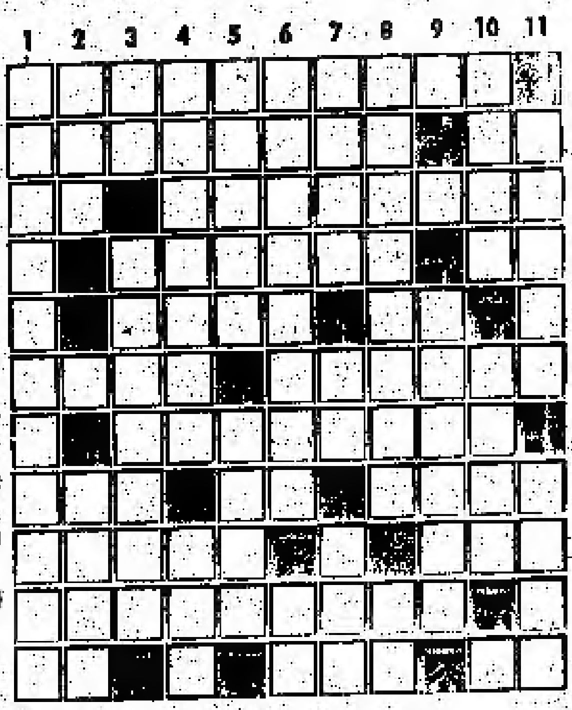

HORIZONTALEMENT

1 — Rendre couard.
2 — Palette du doreur — Métal jaune.
3 — Article contracté — Lame d'acier pour planer le bois.
4 — S'essouffler à force de courir — Dans.
5 — Air du visage, prestance — Pronom personnel.
6 — Le petit d'un âne — Rire à demi.
7 — Fabricant de papiers de fantaisie.
8 — Souverain — Année — Artifice dont on se sert pour tromper.
9 — Cors poussés au sommet de la tête du cerf — Article simple pluriel.
10 — Appendice mobile dont beaucoup d'animaux sont pourvus et qui leur sert d'organe du tact ou de la préhension.
11 — En les — Roue à gorge d'une poulie — Chemin de halage.

VERTICALEMENT

1 — Humeur acariâtre.
2 — Partie du corps qui joint la tête aux épaules — Trous dans les murs pour recevoir les poutres.
3 — Symbole chimique du cuivre — Trouble, agitation de l'âme.
4 — Petit instrument de musique — "Allez", en latin.
5 — Espèce de tancier — Coupas ras le poil.
6 — Journalier loué pour le temps de la moisson — Conseiller de la Reine.
7 — Retour du même son à la fin de deux ou plusieurs vers — Pronom neutre anglais — Faculté de voir.
8 — Etagère pour mettre la vaisselle — Note de la gamme.
9 — Chaume qui reste sur place après la moisson.
10 — Liste, catalogue — Anneau de cordage.
11 — Mettre les rênes à — Crochet de fer.

LISETTE

Par Paul ROBINSON

LES AMITIES DES VACANCES: PROFIT OU PERTES?

Les loisirs de vacances favorisent les rencontres entre jeunes gens et jeunes filles. Qu'en résulte-t-il? Une montée aux cimes de l'amitié ou un égoïsme à deux transformant des occasions d'enrichissement en instants de plaisirs bas et lourds!

On peut, durant les vacances, cultiver ses sentiments, accroître la beauté de la vie et s'enrichir au contact du sexe opposé en favorisant l'estime réciproque. Voilà ce qu'expose Mme Marie-Paule Vinay, excellente psychologue et écrivain, dans le numéro juillet-août de la revue IDEAL FEMININ.

Un splendide numéro de vacances comportant des titres intéressants:

Vacances pour les mamans. — Quand une adolescente rêve de beauté. — Cours d'Histoire du Costume. — Comment une équipe de jeunes remplace le club du samedi soir. — Pour une envolée exaltante. — La maternité de celles qui ne sont pas mères. — "Garçons, appréciez les filles sages; filles, cessez d'avoir l'air gamin!" — Toute la famille en pique-nique. — Toilettes pour assister à un mariage. — Patrons de maillots de bain et costume de gymnastique. — Deux livres de chevet.

Vacances de grand large, vacances chez-soi!...

Pour les faire profitables et heureuses, demandez le numéro spécial d'IDEAL FEMININ à vingt sous, ou souscrivez pour l'abonnement régulier d'un dollar en écrivant à: IDEAL FEMININ, 2650 est, rue Sherbrooke, Montréal 24.

Noëlville

Va et Vient

Messieurs Benoit Lagacé et W. Forest de Sudbury sont à faire les décorations (peinture) à l'intérieur de l'église St-David.

La construction du nouveau presbytère, est commencée lundi dernier. Les travaux sont sous la charge de M. St-Laurent de Montréal.

Les préparatifs pour la grande fête du cinquantenaire de la paroisse vont de l'avant.

M. et Mme Léonard Beaudry, M. et Mme Gérald Lebuis et leurs enfants Diane, Huguette et Guy, tous de Sudbury, passaient la fin de semaine chez Dr. George Vachon. Ils passaient la journée de dimanche en visite au chalet du Dr Vachon ainsi que Mlles Jeanne D'Arc et Eliane Lebuis et Gaëtan Masson.

Monsieur Roland Lalonde, inspecteur des écoles du district, visitait l'école St-Antoine.

M. et Mme Robert Leblanc et leurs fillettes, Colette, et Carol, de Sudbury visitaient Mme Rhéa Bergeron et sa famille.

M. et Mme Florian Routhier et leurs enfants André et Raymond de Sudbury visitaient M. et Mme Adolphe Routhier en fin de semaine.

M. et Mme Gérald Guy et leurs enfants Françoise et Richard ainsi que M. et Mme Adolphe Routhier rendaient visite à M. et Mme Arthur Taillon à Sturgeon Falls.

M. Adolphe Routhier visitait ses parents et amis à Ottawa et Angers.

Lucien Langlois visitait à Montréal pendant la semaine.

Au cours des deux dernières grandes guerres, les premiers ministres canadiens furent respectivement Sir Robert Borden et W. L. MacKenzie King.

L'assiette de papier pour les pique-nique et autres occasions du genre prend de plus en plus de vogue, les manufacturiers canadiens en ayant fabriqué plus de 88,000,000 en 1953.

TIMBRE MARIAL DU CAP

A l'occasion de la construction de notre BASILIQUE nationale à la VIERGE DU ROSAIRE, dont les travaux ont commencé voilà déjà six mois au Cap-de-la-Madeleine, le Sanctuaire de Notre-Dame du Cap vient d'émettre un beau TIMBRE commémoratif en trois couleurs, illustrant l'aspect merveilleux du temple octogonal au célèbre lieu de pèlerinage qui constitue, peut-on dire, le coeur de la piété mariale au pays. Ce timbre marial a pour but d'attirer l'attention de tous les Catholiques du Canada, de langue française comme de langue anglaise, sur ce gigantesque PROJET en voie de réalisation, et d'inciter tous les fidèles à continuer l'offrande de leurs prières et de leurs petits sacrifices pour la bonne marche des travaux et la réussite de cet EX-VOTO national en l'honneur de la MADONE DES CANADIENS. On peut se procurer ces timbres, par feuilles de 100 (un sou le timbre), au Bureau des Annales, Cap-de-la-Madeleine, P.Q.

NOTICE

THE BOARD OF TRUSTEES OF THE ROMAN CATHOLIC SEPARATE SCHOOL SECTIONS UNION NUMBER 2 OF THE TOWNSHIP OF HENRY AND NO. 2 OF THE TOWNSHIP OF LOUGHRIN.

BY-LAW NO. ONE

A by-law of the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School Union Sections Number 2 Loughrin and 2 in the Township of Henry to authorize the borrowing of $16,000.00 upon debentures for the construction and equipment of a new school.

WHEREAS it is deemed expedient to borrow for the purpose of constructing and equipping a new school building the sum of $16,000.00 upon the credit of the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School Sections Union Number 2 in the Township of Henry and No. 2 in the Township of Loughrin.

AND WHEREAS the site on which the school is to be erected has been approved by the majority of the school supporters expressed by a resolution passed at a special meeting called for that purpose;

AND WHEREAS the Department of Education by letter dated the 27th day of January 1956, has given tentative approval of the proposed school for Legislative purposes up to but not exceeding $16,000.00 subject to the conditions set out in the said letter;

AND WHEREAS it is expedient to make the principal of the said debt repayable in annual instalments during the period of twenty years next after the date of the issue of such debentures, and that the said debentures shall bear interest payable annually at the rates shown in the third column of Schedule "A" attached to this by-law;

AND WHEREAS by Order dated the 12 day of June 1956, the Ontario Municipal Board has approved the purpose of the said borrowing and the passing of this debenture by-law;

AND WHEREAS the amount of the whole rateable property for Roman Catholic Separate School purposes in the Union School Sections of Henry and Loughrin according to the last revised assessment roll thereof is $15,115.00;

AND WHEREAS the amount of the existing debenture debt of The Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School Sections Number 2 of the Townships of Henry and Loughrin is $ nil and no part if the principal or interest of such debt is in arrears;

THEREFORE the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School Sections Numbers two in the Township of Henry and Loughrin ENACTS AS FOLLOWS:

1. For the purpose of constructing and equipping a new school the Board of Trustees shall borrow on the credit of the said Board of Trustees a sum not exceeding $16,000.00 and shall issue debentures therefor.

2. The debentures shall be dated September 30th, 1956. be issued at one time, and shall be payable with interest in annual instalments during the period of twenty years next after the date of issue thereof, and the rate of interest and the respective amounts of principal and interest payable in each of such years shall be as designated in Schedule "A" hereto annexed, which is hereby declared to be and form part of this by-law.

3. The debentures shall be payable as to both principal and interest in lawful money of Canada and shall be payable at the Canadian National Bank in the City of Sudbury or at the principal office of the said Bank in the City of Toronto

4. The said debentures shall be sealed with the Seal of the Corporation and signed by the Trustees and by the Treasurer. The said interest coupons shall be signed by the Treasurer and his signature thereon may be written, stamped, lithographed or engraved.

5. Commencing in the year 1956 and thereafter in each year in which an instalment of principal of the said debt and interest becomes due the Board of Trustees shall levy and collect the specific sum shown for the respective year in the fifth column of Schedule "A". Such sum shall be levied and collected by a special rate therefor over and above all other rates in the same manner and from the like persons and property by, from, upon or out of which other separate school rates may be levied and collected and from all former separate school supporters liable for the said debentures.

6. The said sum of $16,000.00 so borrowed and interest thereon, and the said debentures shall be and the same are hereby made a charge upon the schoolhouse property and premises or any other real or personal property vested in the Board or upon the separate school rates hereinafter imposed by the said Board, and any ratepayer who is a separate school supporter at the time when the loan is effected on the security of the property or rates shall while resident within the section or municipality within which the separate school is situate, continue to be liable for the rate to be levied for the repayment of the money so secured until the said debentures together with interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

READ a first and second time this 20 day of June 1956.

Aurel PERREAULT
Chairman
Léo POULIN
Trustee
Emile LAURIN
Trustee
Léo LABELLE
Secretary-Treasurer

READ a third time and finally passed this 21 day of June 1956.

Aurel PERREAULT
Chairman
Léo POULIN
Trustee
Emile LAURIN
Trustee
Léo LABELLE
Secretary-Treasurer

NOTICE

TAKE NOTICE that the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School for School Section No. 3 in the Township of Blezard did on the 19 day of June, 1956 pass By-law Number 7 to authorize the borrowing of the sum of $80,000.00 by the issue of debentures to the principal amount of $80,000.00. The debentures maturing in the years 1957 to 1966, both inclusive, shall bear interest at the rate of five and one-half per-cent. (5½%) per annum and the debentures maturing in the years 1967 to 1976, both inclusive, shall bear interest at the rate of six per cent. (6%) per annum. The respective amounts of principal and interest, payable annually and maturing in twenty annual instalments, shall be as shown in Schedule "A" hereto annexed.

The purpose for which the money is to be borrowed is to build and equip a new three-classroom extension to the school at Val Caron and a new one-classroom extension to the school at Guilletville.

The security for the amount to be borrowed is as follows:

(a) During twenty years, the currency of the debentures, the respective sums set forth in the fourth column of Schedule "A" hereto are required to be levied and collected annually by the said Board by a special rate sufficient therefor over and above all other rates in the same manner and from the like persons and property by, from, upon or out of which other separate school rates may be levied, raised and collected by the said Board.

(b) The debentures, as to both principal and interest are a charge upon the separate school rates and upon the school house property and premises and any other real or personal property vested in the said Board.

SCHEDULE "A" TO BY-LAW NUMBER 7
$80,000.00 5½% and 6% debentures
Dated July 15th, 1956
Due July 15th, 1957-1976

Year	Principal	Interest at 5½%	Interest at 6%	Total Annual Payment
1957	$2,300.00	$1,600.50	$3,054.00	$6,754.50
1958	2,400.00	1,474.00	3,054.00	6,928.00
1959	2,500.00	1,342.00	3,054.00	6,896.00
1960	2,600.00	1,204.50	3,054.00	6,858.50
1961	2,800.00	1,061.50	3,054.00	6,915.50
1962	2,900.00	907.50	3,054.00	6,861.50
1963	3,100.00	748.00	3,054.00	6,902.00
1964	3,300.00	577.50	3,054.00	6,931.50
1965	3,500.00	396.00	3,054.00	6,950.00
1966	3,700.00	203.50	3,054.00	6,957.50
1967	3,900.00		3,054.00	6,954.00
1968	4,100.00		2,820.00	6,920.00
1969	4,300.00		2,574.00	6,874.00
1970	4,600.00		2,316.00	6,916.00
1971	4,900.00		2,040.00	6,940.00
1972	5,200.00		1,746.00	6,946.00
1973	5,500.00		1,434.00	6,934.00
1974	5,800.00		1,104.00	6,904.00
1975	6,100.00		756.00	6,856.00
1976	6,500.00		390.00	6,890.00

DATED at VAL CARON the 19 day of JUNE, 1956.

Aime LAFORGE
Secretary-Treasurer, RCSS No. 3, Blezard